

ATTESTATION DE COMPÉTENCE RELATIVE A L'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX

En application de l'art. R. 554-31 du code de l'environnement et des art. 21 et 22 de son arrêté du 15/02/12 modifié

GROUPE CERTIGO FORMATION

CERTIGO

136, allée des Chênes,

69700 Montagny FR

N° Activité : 82690744969

Centre d'examen n° : 0294

Référence de la formation

N° Session : S-3078

Dates : les 28/02/2023

Formateur(s) : M. Sébastien COLLEN

Lieu : FORMAPAYSAGE

parcs et sports,

7 avenue Jean MERMOZ

69680 CHASSIEU FR

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

CATEGORIE DE PERSONNEL : OPÉRATEUR

NB : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur

Je soussigné **BRICE MEUNIER**, Responsable qualité du groupe CERTIGO, certifie que

ARGOUD Patrick (identifiant ST-12168)

présenté par FORMAPAYSAGE à l'examen tenu le relatif au domaine de compétences susmentionné, sous le n° de ticket d'examen o7C6767A295E, a réussi cet examen.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus soit jusqu'au inclus.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Fait à Montagny, le 2 mars 2023



NB : la présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre, elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants.